

Collection I

CHANGER L'AIDE, C'EST NOTRE AFFAIRE A TOUS

Série C

Maîtriser l'aide pour arriver
à nous en passer

LA CONCERTATION AU NIVEAU D'UNE ZONE



INTRODUCTION

Contenu

Des paroles et des écrits provenant de responsables d'Organisations Paysannes (OP) et d'agents d'Organismes d'Appui (OA) ont été recueillis entre 1998 et 2001. Des extraits de ces témoignages sont reproduits dans ce livret. Seuls les titres ont été rédigés par l'équipe du GRAD.

Cassette

Une cassette en français est disponible. Elle comporte des extraits de l'interview de :
- M. Malick SOW, Secrétaire Général de FAPAL : «Les rapports entre une association paysanne (FAPAL) et les ONG travaillant dans la même région» (Sénégal) - Fiche n° 77

- M. Sara DIOUF, Coordonnateur à Jig-Jam : «L'association locale Jig-Jam promeut un réseau (régional) de paysans pour la protection de l'environnement» (Sénégal) - Fiche n° 89

- M. Demba KEITA, Chargé de la coordination des programmes à l'APRAN : «Le mépris des intellectuels envers les paysans(nes), serait-il en train de s'effacer au Sénégal ?» (Sénégal) - Fiche n° 45

- M. Pierre MANEY PAZIMI, Conseiller de l'OP Bissi Mafou : «Les efforts de concertation entre ONG, OP, etc.» (Tchad) - Fiche n° 444

On trouve aussi ces extraits sur le site du GRAD : www.grad-s.net

Liaisons avec d'autres livrets

Ce livret C1 fait partie de la série de 7 livrets appelée : «MAITRISER L'AIDE POUR ARRIVER À NOUS EN PASSER» (voir leur contenu en page de couverture).

Conseils pour la lecture et l'animation

Ce livret s'adresse aux chefs de village, aux villageois, aux élus locaux, aux membres des organisations paysannes et aux agents d'organismes d'appui. Des séances de discussion entre ces diverses personnes pourront être plus faciles à animer si l'on utilise chacun des 5 thèmes de réflexion proposés.

Lexique

Les mots un peu rares sont marqués d'une * et sont expliqués dans le lexique de la page 15.

La **CONCERTATION** au **NIVEAU** d'une zone

SOMMAIRE

<u>Les rapports entre une association paysanne et les ONG travaillant dans la même zone</u>	4
<u>Dans une même zone, comment maîtriser les rivalités entre les OP et les ONG ?</u>	6
<u>Comment changer les relations entre les «intellectuels» et les responsables d'OP ?</u>	8
<u>Les premiers efforts de concertation au Mayo-Kebi Ouest (Tchad)</u>	10
<u>Comment promouvoir des Comités locaux de concertation (appelés aussi «Cadres de concertation) ?</u>	12

OBJECTIF DU LIVRET C3

Comment mieux s'écouter et mieux coopérer entre les Organisations Paysannes, les Organismes d'Appui, les Collectivités Locales, les projets d'aide et l'administration au niveau d'une zone. Ce livret a pour objectif de poser des questions sur ce sujet et en particulier sur les relations entre «intellectuels» et «paysan(ne)s».

Thème 1

Les rapports entre une association paysanne et les ONG travaillant dans la même zone

Malick Sow, Secrétaire Général de la FAPAL (Fédération des Associations Paysannes de Louga) décrit - fin 1997 - la situation suivante :

«Il y a beaucoup d'ONG dans la région de Louga. Nous travaillons avec certaines, mais aucune ONG ne nous a fait d'apports financiers. On sent, avec certaines ONG de la place, une rivalité avec le mouvement paysan. Elles assimilent la FAPAL à une ONG. Or, nous sommes une association d'individus libres. Les premières ressources de la FAPAL sont les cotisations de ses membres. La FAPAL encadre ses groupements. L'ONG est une structure extérieure. Ses donateurs de fonds, qui se trouvent dans les grands pays du Nord (Etats-Unis, Angleterre, France, etc.) donnent leur argent à une ONG qui n'est en fait qu'une succursale de ces partenaires étrangers. Tous les initiateurs, les membres de la FAPAL sont issus du milieu rural. Alors que pour les ONG, des personnes étrangères viennent. C'est toute la différence.

Nous avons les mêmes cibles et les mêmes activités. Elles nous interpellent en nous demandant pourquoi nos activités réussissent mieux que les leurs. «Pourtant, disent-elles, en tant qu'ONG, ce que nous mettons à la disposition des gens est quatre fois plus important que ce que la FAPAL met !» La seule explication que nous pouvons peut-être donner se situe au niveau de notre approche. Celle-ci est plus efficace car :

- a) nos «cibles» dans les villages s'approprient la FAPAL;*
- b) ces cibles sont associées à tout ce que nous initions et faisons;*
- c) le suivi «interne» que nous exerçons ne prend pas la place, ne donne pas de leçons et n'impose pas quelque chose de contraignant et d'extérieur.*

NOTE : • En Italique : extraits d'interviews
• En caractère normal : écrits, lettres, comptes-rendus

Les ONG, elles, imposent leurs idées, imposent des activités. Si une ONG dit vouloir intervenir dans une localité pour résoudre tel problème, le premier réflexe des populations est de dire : «Oui, nous aimons» même si cela ne répond pas à leurs besoins. L'autre problème également est que les leaders avec lesquels ces ONG travaillent, sont aussi des responsables politiques ou en dehors du développement. Souvent, ces leaders ne font pas l'unanimité dans le village. Tandis qu'avec la FAPAL, c'est le groupement qui choisit, sans influence ni trafic, en toute liberté, les gens qui gèrent. Un exemple : à l'assemblée générale de la FAPAL, nous avons invité une ONG de la place. Celle-ci intervient, même dans mon village, avec les mêmes cibles, mais avec des responsables différents des nôtres. Quand nous avons eu et discuté le rapport, leur représentant s'est senti un peu frustré. Il a dit que leurs actions ont été étouffées par celles de la FAPAL. Selon eux, nous avons initié une démarche d'étouffement au niveau de nos groupements. Mais la cause n'était pas celle-là. L'ONG choisit des responsables dans chaque village; et si ceux-ci ne font pas l'unanimité, une partie des gens ne se sent pas concernés par telle ou telle activité. Depuis lors, à chaque fois, cette ONG essaie de nous inviter aux rencontres qu'elle convoque au niveau du village.

Mais cela reste complexe ! En effet, leurs représentants, au niveau d'un village, sont soit des parents, soit des pères, des oncles, des grands-pères de nos membres. Nous, les plus jeunes, n'avons pas la même vision qu'eux ce qui engendre des conflits ou des ruptures familiales. Mais nous ne les souhaitons pas. On évite ce télescopage. Ce n'est pas une question de génération car il y a des vieux qui sont avec nous comme des mères ! Mais c'est sur le plan des idées et des opinions que nous avons des divergences avec certains vieux qui n'ont pas la même perception que nous. Ou bien avec ceux qui sentent que nous, en tant que jeunes, avons des «visées aux dents longues» pour vouloir les éjecter et gérer tout à leur place. Ils sentent que leurs intérêts sont menacés.»

(Interviewé par Benoît Lecomte à Thiès, fin décembre 1997,
Fiche N° 77)

Thème 2

Dans une même zone, comment maîtriser les rivalités entre les OP et les ONG ?

Constats des OP :

Nous constatons, au Tchad Sud, une grande inconsideration entre les acteurs du développement, surtout envers les paysans. Chacun apprécie là où il est, tout en critiquant les autres. Il y a concurrence, rivalité et destruction des chemins des OP. Bédogo

Au Sénégal, on voit que certaines ONG se mettent en position d'aveugle envers les OP existantes autres que les leurs, mais par rapport également aux autres ONG intervenant dans la zone. On constate l'étouffement des OP par les ONG plus nanties qui interviennent dans le même milieu. Meckhé*

Un cas positif :

Les actions de protection de l'environnement et de restauration se développent grâce à une participation de tout le monde. A chaque fois, nous avons essayé d'avoir une concertation élargie. Cela est parti de notre association Jig-Jam. Nous avons (dans un premier temps, avant de nous lancer plus loin) vu les conseillers ruraux, les chefs de village, même le préfet, les techniciens. Ensuite, nous avons invité l'ensemble des structures qui se trouvent dans notre zone à des rencontres de réflexion. Sara Diouf

Une difficulté habituelle :

Une difficulté qui casse un peu le dynamisme de la FAPAL est que nous formons des animateurs que nous ne payons pas mensuellement. Les ONG qui interviennent ont besoin d'animateurs et elles ont des moyens que la FAPAL ne possède pas. Donc, si une ONG promet 40.000 FCFA par mois à un animateur, on le perd. Je peux dire

Les obstacles à surmonter :

Concurrence et rivalité doivent être proscrites entre les acteurs du développement. La concertation, la confiance, l'amour sont les qualités nécessaires pour tous ceux qui oeuvrent pour la réussite du monde rural sahélien.

Les responsables paysans sont trop peu nombreux au Tchad-Sud. Il y a aussi un manque de liaison entre responsables paysans, population et administration. Noyau Bédogo

La confusion des rôles (par ex., l'OA qui veut diriger l'OP) peut amener à une situation conflictuelle entre acteurs du même milieu. Sara Diouf

Les relations des OP avec les ONG ne sont pas simples. Dans les groupements de base, les paysans craignent de se retrouver dominés par les intellectuels des ONG comme ils l'ont été par beaucoup d'agents de la fonction publique. En même temps, ils ont besoin de leur matière grise* et de leur expérience. GRAD

Des façons de faire :

Pour la bonne marche du développement, les intellectuels des OA ne devraient pas se considérer comme tels vis à vis des paysans; c'est leur découragement. Ils doivent accepter d'écouter et de s'asseoir avec les OP tout en oubliant qu'ils sont du bureau. Ils doivent également faire recours à des personnes-ressources des OP. Noyau Bédogo

Thème 3

Comment changer les relations entre les «intellectuels» et les responsables d'OP ?

Des façons de faire proposées par des responsables paysans :

Les OP du Tchad-Sud doivent être en relation avec d'autres OP du Sahel pour combattre les «intellectuels» des ONG (dans leurs idées, façons de faire, comportements, etc.) Noyau Bédogo

L'amour, la confiance et la considération doivent être mis en oeuvre entre les intellectuels et les responsables d'OP. C'est à l'OP de dire : «j'ai besoin de tel intellectuel» (selon sa spécialité) et toujours agir dans la transparence. Noyau Bedogo

La solution c'est l'alphabétisation ! ASET

Etre en relation avec tous les acteurs de développement;

- Eviter le cumul des responsabilités;
- Organiser une table ronde. Noyau Bédogo

Il faut que des leaders paysans soient élus pour siéger dans les comités de planification du développement local dont feront également partie les autres acteurs privés et publics représentés dans le milieu. Les élus des OP doivent avoir des responsabilités dans le bureau de ces comités de planification. On évitera ainsi que les «grands développeurs» proposent toujours dans leurs programmes de développement des solutions aux problèmes supposés des paysans. Dapaong

Tendre vers la professionnalisation et la contractualisation* des relations entre acteurs. Créer un code d'éthique et de déontologie des ONG permettrait de savoir qui est ONG et qui ne l'est pas. Ce code ne doit cependant pas tuer ou nuire au développement des initiatives des OP. Car le développement cherché n'est sans doute possible que si les sociétés africaines ont pris conscience et développent des initiatives de gestion et de sortie de crise. Toutes les relations doivent être explicitées et non tacites, pour favoriser la confiance et la concertation. Sara Diouf*

Le changement d'un «intellectuel» :

Pour moi, ma mère c'était quelqu'un qui pouvait seulement «consommer» ce que disaient les techniciens. Mais depuis que je travaille dans le groupement qu'elle préside, je vois tout ce qu'elle sait ! Alors j'ai changé de disquette. Demba Keita

L'opinion d'un consultant :

Plus les OP auront la possibilité de choisir librement leurs partenaires et de le faire après les avoir observé, plus il pourra y avoir transparence, à condition qu'il y ait un développement des contre-pouvoirs*. André Marty

Un cas expliqué par un responsable paysan :

Cela peut sembler anormal qu'une association paysanne appuie un fonctionnaire pour qu'il fasse son travail. C'est que les positions ont changé. Dans le passé, la position des techniciens et des autorités, par rapport aux paysans, était celle-ci : eux devaient venir aider les paysans parce qu'ils en avaient les moyens. La politique de l'Etat leur permettait d'aller un peu partout. Mais actuellement, l'Etat s'est retiré. Qu'est-ce que nous avons alors ? Nous avons des techniciens qui sont bien formés mais qui ne sont pas équipés. Il leur manque de quoi acheter du carburant et même ils ne touchent pas leur salaire régulièrement. Face à ces problèmes, nous, étant donné que ce sont des personnes-ressources vivant au milieu de nous, on s'efforce de les utiliser. Nous avons identifié des domaines dans lesquels ils peuvent nous être utiles. Au moins, en les utilisant, nous les encourageons. Sara Diouf

Thème 4

Les premiers efforts de concertation au Mayo-Kebi Ouest (Tchad)

Pierre Pazimi, chargé du programme agricole du BELACD à Pala (Tchad), explique quelles sont, en juillet 2000, les relations entre l'OP de Bissi Mafou les autres Organisations Paysannes de la région et avec un projet d'aide.

«Les paysans essaient de mettre en place un «cadre de concertation» entre les groupements paysans et les Organisations Paysannes d'une partie du département du Mayo Kebi, dite Mayo Kebi Ouest. Parmi eux, l'OP de Bissi est la plus importante. Cela a été un peu favorisé par les ONG et le projet «GTZ micro-réalisations». Les gens ont trouvé cela intéressant. La difficulté c'est que les moyens de déplacement ne leur permettent pas de faire régulièrement ces rencontres. A ce niveau, la concertation est conduite par un bureau d'une quinzaine de personnes.

Au niveau de la préfecture, une réunion de concertation entre les ONG et les services de l'Etat a lieu une fois par an, animée par le Préfet lui-même. Toutes les ONG et certaines organisations représentant des OP en font partie. C'est intéressant car cela nous permet de discuter de tous les problèmes que l'on a rencontré sur le terrain et de planifier nos activités. Un autre projet de la coopération allemande appelé «GTZ Planification» basé à Bongor assure le secrétariat de cette réunion et essaie, à partir de nos réflexions, de bâtir un programme de développement.

La GTZ n'assure pas la totalité des financements; il y a une participation des ONG, des services de l'Etat et des OP. Les relations entre l'organisation de Bissi et ces fédérations; c'est le grand sujet de débat ! Il faut savoir que le Mouvement Paysan de la Zone Soudanienne (MPZS) et les autres regroupements comme la Plate-Forme Paysanne, tout cela est largement critiqué par les groupements paysans.

Au niveau national, les responsables du MPZS et les responsables de la Plate-Forme Paysanne ont été désignés par certains services, comme l'ONDR (Office National de Développement Rural).*

Ces représentants-là ont été choisis par affinité amicale, sont déconnectés de la base et vont directement parler au niveau du ministre, au niveau de tout ce qu'ils veulent, sans tenir compte des autres. J'en connais qui n'ont jamais fait de réunions avec les OP depuis leur mise en place.

Ceci est très largement critiqué. Aujourd'hui quelque chose qui se soit construit à partir du bas, cela n'existe pas mais cela pourrait avoir lieu. Les ONG ont toujours critiqué cela et disent qu'il faut convoquer des rencontres au niveau de groupements paysans pour élire leurs représentants. Mais ceci n'est jamais fait. Si vous allez dans les différents groupements et que vous posez la question aux membres pour dire : «Est-ce que vous connaissez la Plate-Forme ?» Aucune réponse; ils ne connaissent pas.

De même pour le MPZS le plus souvent. Pourtant en gros tous ceux qui sont membres de l'OP de Bissi Mafou en sont membres. Et par la vente du coton, leurs ristournes (une partie de leur argent) retournent là-bas. Au MPZS pour payer les «représentants», ce n'est pas vraiment de leur gré, ils sont obligés d'être comme ça. Il n'y a pas eu d'élections depuis plusieurs années et les représentants de MPZS sont presque là à vie. La difficulté, c'est que les paysans eux-mêmes savent que ces gens-là bouffent, mais ils s'en foutent. Il n'y a pas d'animation à la base et puis cela arrange ceux qui sont nommés là-bas parce que, comme les gens sont devenus inconscients, ils restent là tranquillement, sans s'inquiéter d'après; ils peuvent rester comme ils veulent.*

Je pense qu'il n'y a pas de contrat de longue durée entre l'OP de Bissi et la GTZ Micro. Il y a des aides ponctuelles. Comme l'OP est très expérimentée dans le domaine de l'achat des céréales, de temps en temps la GTZ accorde des crédits pour acheter des céréales. J'ai vu aussi plusieurs fois la GTZ accorder des subventions pour la formation des membres de l'OP. Je trouve cela très intéressant parce qu'il y en a, parmi les bailleurs, pour lesquels la formation c'est comme une consommation de luxe. Je pense le contraire, parce que pour une organisation paysanne «une aide sans formation» pour une organisation paysanne, cela ne sert à rien.

(Pierre Pazimi, interviewé par Benoît Lecomte
en juin 1999 à Pala, Tchad, Fiche N° 444)

Comment promouvoir des Comités locaux de concertation (appelés aussi «Cadres de concertation») ?

Ce que proposent les OP :

Nous souhaitons, au niveau d'une zone :

- la création d'un «cadre de concertation» entre les différents acteurs;
- la mise en place d'un plan de développement élaboré par tous les acteurs (élus, administrations, OP, ONG, techniciens, etc.). Meckhé

Il faut un cadre de concertation pour l'harmonisation et la complémentarité des actions sur le terrain. Ce cadre de concertation, établi entre les différents acteurs du développement local, devra avoir pour interlocuteur privilégié les structures villageoises communautaires de développement, dont l'émergence et le renforcement incombent aux différents acteurs du développement. Un cadre de concertation viable doit pouvoir développer des relations et des alliances stratégiques précises entre les différentes parties impliquées.» Dapaong

Façons de faire :

Les cadres de concertation doivent être les maîtres d'œuvre et les intervenants les maîtres d'ouvrage. Eviter que les gestionnaires de ces cadres deviennent des concurrents des structures qui les composent, en perdant de vue leurs objectifs. Un cadre de concertation ne doit pas être l'exécutant direct d'activités sur le terrain mais doit passer des contrats d'exécution avec les structures (OP, OA, Collectivité Locale, etc.). Cependant, dans certains cas, il peut déléguer à des tiers (personnes compétentes) la réalisation d'initiatives villageoises ou communautaires. Sara Diouf

Les «lieux de coordination» doivent :

- étudier le passé des OP et le but de leur mouvement;
- Venir pour et non contre les OP. Renforcer les relations entre plusieurs acteurs de développement dans la zone.
- être le carrefour entre formation, renseignement et renforcement des initiatives de développement. Bédogo

Ce que proposent des consultants :

La nécessité d'imaginer des cadres de concertation apparaît d'autant plus qu'un certain nombre d'acteurs non gouvernementaux se positionnent de plus en plus sur le champ du monde rural : journalistes, bureaux d'études, consultants, agents déflattés de la fonction publique, retraités, agents de l'Etat à double, voire à triple casquette (fonctionnaire, responsable d'ONG, paysan du dimanche), etc. Groupe AOMR d'Inter-Réseaux

De temps en temps, organiser larges concertations à l'échelle locale. Mais ces concertations doivent déboucher sur des résolutions concrètes, écrites et signées. Les ONG et OP, parfois réticentes, vont devoir composer avec les collectivités locales qui ont pour rôle de veiller à la cohérence des initiatives et des interventions. Là encore, il faut travailler à bien préciser les rôles respectifs car souvent ce n'est pas très clair. André Marty

Façons de faire :

Il faut développer la concertation et la négociation et aussitôt après expérimenter des formules avec le souci de les évaluer sérieusement. Les projets et ONG ont un devoir de favoriser les rencontres de concertation et aussi de contribuer à l'expérimentation. Il importe d'anticiper sur la décentralisation et sur l'évolution des rapports entre diverses instances (Etat, communes, OP). André Marty

Co-auteurs du livret :

Les responsables paysans :

M. Sara DIOUF, JIG JAM, BP 51, KHOMBOLE (Sénégal)

M. Demba KEITA, AJAC-ZIGUINCHOR, BP 385, ZIGUINCHOR (Sénégal)

M. Malick SOW, FAPAL, BP 324, LOUGA (Sénégal)

Les consultants :

M. André MARTY, s/c IRAM, 49 Rue de la Glacière, 75013 PARIS (France)

Les noyaux de réflexion :

Noyau ASET, BP 464, ATAKPAME (Togo)

Noyau de Dapaong, s/c RAFIA, BP 43, DAPAONG (Togo)

Noyau Terre Solidaire, s/c M. Anicet AKILA, BP 45, SOTOUBOUA (Togo)

Noyau de Bedogo, s/c Vincent Guelmian, BP 243, MOUNDOU (Tchad)

Noyau de Bissi Mafou, s/c BELACD, PALA (Tchad)

Noyau de Léré, OPLO, s/c Coton-Tchad, BP 11, LERE (Tchad)

Noyau de Ouahigouya, s/c M. Baba OUEDRAOGO, ASSY, BP 85, OUAHIGOUYA (Burkina Faso)

Les rencontres :

Inter-Réseaux : Groupe AOMR (Appui à l'Organisation du Milieu Rural)
Meckhé (Sénégal), 1998

Les agents d'appui :

M. Pierre PAZIMI, s/c BELACD de Pala, PALA (Tchad)

Rédaction :
Bernard LECOMTE

Responsable de la collection :
Bernard LECOMTE

Mise en page :
Brigitte REY

LEXIQUE

Page

Anticiper	<i>Agir en tenant compte de ce qui a des chances d'arriver dans le futur</i>	13
Code d'éthique	<i>Accord pour respecter les mêmes principes</i>	8
Contre-pouvoir	<i>Accord pour respecter les mêmes principes</i>	9
Déontologie	<i>Ensemble des fins que l'on souhaite atteindre</i>	8
Formule	<i>Façon de faire ou de s'exprimer</i>	13
Instances	<i>Personnes ou organismes qui exercent un pouvoir</i>	13
Matière grise	<i>Image pour «intelligence»</i>	7
Nanti(e)	<i>Ayant des ressources</i>	6
Plateforme paysanne	<i>Organisation qui coordonne plusieurs fédérations d'organisations paysannes au niveau d'un pays (Afrique de l'Ouest)</i>	10
Ristourne	<i>Partie du paiement d'une production versée en complément du premier versement quand le travail de commercialisation est achevé</i>	11

Livret C3

Chacun de ceux qui apportent de l'aide semble ne s'intéresser qu'à son projet. Aussi, plusieurs intervenants extérieurs agissant dans un même village ou une même zone créent le désordre. Comment maîtriser cela « par en bas » ?*

Livrets de la Série C :

- Livret C1 : Coordonner les appuis au niveau d'un village
- Livret C2 : Coordonner au niveau d'une Union d'Organisations Paysannes
- Livret C3 : La concertation au niveau d'une zone
- Livret C4 : La concertation au sein de la communauté rurale de Fissel (Sénégal)
- Livret C5 : Les différents « Cadres de Concertation » dans la région de Thiès (Sénégal)
- Livret C6 : Les bailleurs de fonds publics face aux acteurs du développement local
- Livret C7 : L'aide extérieure peut-elle contribuer à la maîtrise de leur développement par les acteurs locaux ?

Séries de la Collection I :

- Série A - Autonomie
- Série AF - Aide aux Femmes
- Série C - Maîtriser l'aide pour arriver à nous en passer
- Série CP - Du projet à la convention de partenariat
- Série D - Appui aux Organisations Paysannes Débutantes

Editeur :

GRAD

953 Chemin de la Ventreuse
74130 BONNEVILLE (FRANCE)

Tél : +33 (0)6 41 28 99 88

Email : grad.ch@fgc.ch

www.grad-s.net

Avec l'aide de :

DDC

Direction du Développement et
de la Coopération

Département des Affaires Etrangères

Freiburgstrasse, 130

3003 BERNE

(SUISSE)